**Esther Waeber-Kalbermatten, Vice-présidente du Conseil d‘Etat**

**Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture**

**Vernissage du volume
des sources du droit suisse**

**Mardi 5 décembre 2017, 17h00, Les Arsenaux, Sion**

**Monsieur Gregor Zenhäusern,** auteur du volume des Sources du droit suisse,

**Madame Pascale Sutter**, directrice administrative et scientifique des Sources du droit suisse,

**Monsieur le Prof. Dr. Bénédict Winiger**, membre du Conseil de la fondation des Sources du droit suisse,

**Monsieur Alphonse-Marie Veuthey**, préfet du district de Monthey,

**Monsieur Bertrand Duchoud**, sous-préfet du district de Monthey,

**Messieurs les Présidents de communes,**

**Monsieur Jacques Cordonier, chef du Service de la culture,**

**Monsieur Alain Dubois, archiviste cantonal,**

**Mesdames, Messieurs,**

Je suis très heureuse d’assister au vernissage de la publication de ce premier volume des sources du droit suisse, consacré à l’ancien gouvernement de Monthey.

Ce volume s’inscrit dans le sillage des publications de sources d’archives consacrées à l’histoire du Valais.

Le volume est intéressant, car, au-delà de l’histoire du droit à proprement parler, il nous apporte de précieux renseignements sur les institutions ecclésiastiques, seigneuriales et communales, et leur évolution jusqu’à 1798, date de la chute de l’Ancien Régime.

Les documents édités illustrent la diversité des rapports entre les sujets et leur souverain.

Ils nous permettent également de restituer le contexte d’une époque et de nous renseigner finalement sur l’organisation mise à place par nos prédécesseurs d’un point de vue économique, social ou encore culturel.

C’est ainsi tout le tissu des sociétés qui nous ont précédés sur une partie de l’actuel territoire valaisan qui rejaillit de ce travail d’édition.

Je me permets de souligner le remarquable travail d’édition réalisé par Gregor Zenhäusern, historien haut-valaisan bien connu, que je félicite vivement et chaleureusement.

Grâce à son travail patient et méticuleux, il nous permet de nous approprier une partie de notre histoire et de mieux comprendre les hommes et les faits qui ont fait du Valais ce qu’il est aujourd’hui.

Je remercie chaleureusement et vivement la Fondation des sources du droit, représentée notamment par Mme Pascale Sutter, directrice administrative et scientifique, qui a soutenu financièrement ce projet et en a permis la réalisation.

Pour conclure, je souhaite que beaucoup de personnes soient captivées par cette intéressante partie de l’histoire de notre canton.